

PROJET PÉDAGOGIQUE

# LA MARELLE

MERCREDIS ET

VACANCES SCOLAIRES

ANNÉE 2018-2019



*Communauté de  
Communes du Clunisois*

**Communauté de communes du Clunisois**

5 place du marché

71250 Cluny

## Projet Pédagogique « La Marelle »

La Communauté de Communes du Clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde. Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur et de référence tout au long de l'année.

Il est élaboré par le directeur du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe de permanents soutenu par des animateurs vacataires.

### **Table des matières**

1 - Lieu de l'accueil.....	3
2 - Dates et horaires d'ouverture.....	3
3 - Les tarifs.....	3
4 - Public accueilli.....	4
5 - L'esprit du centre.....	4
6 - L'équipe d'animation.....	5
7 - La restauration.....	7
8 - Temps d'animation.....	8
9 - Les séjours courts.....	8
10 - Journée type à l'Accueil de Loisirs.....	9
11 - Objectifs pédagogiques.....	10

## 1 - Lieu de l'accueil.

Les enfants sont accueillis au sein de la maison de l'enfance et de la jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois située au quai de la gare à Cluny. Nous disposons de 3 salles d'animation, d'une salle de repos pour les plus petits, ainsi que d'une grande salle d'évolution pour les activités sportives et nécessitant un espace conséquent. Locaux situés dans un environnement sécurisant en bordure de voie verte

## 2 - Dates et horaires d'ouverture.

Les vacances scolaires :

L'ALSH est ouvert du Lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 18h avec un accueil échelonné de 8h à 9h et un départ de 17h à 18h.

Les mercredis

Suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires (2017), l'accueil de loisirs à adapté ses horaires d'ouverture et propose désormais plusieurs formules :

Formules	Accueil	Départ
Matin (M)	8h à 9h	12h à 12h30
Matin Repas (MR)	8h à 9h	13h30 à 14h
Repas Après-Midi (RAM)	12h à 12h30	17h à 18h
Après-Midi (AM)	13h30 à 14h	17h à 18h
Journée Repas (JR)	8h à 9h	17h à 18h

## 3 - Les tarifs

Ils varient en fonction du quotient familial.

QF	½ journée	½ journée + repas	Journée + repas
< à 500 €	2€	4€	6€
501 à 600 €	2.40€	4.80€	7.20€
601 à 655 €	2.88€	5.76€	8.64€
656 à 720 €	3.46€	6.91€	10.37€
720 à 810 €	4.15€	8.29€	12.44€
811 € à 1000 €	4.98€	9.95€	14.93€
> à 1000€	6.50€	11€	16€

#### **4 – Public accueilli.**

La Marelle accueille principalement des enfants de 3 ans à 13 ans de la communauté de communes du Clunisois. La Marelle permet également l'accueil d'enfants d'autres communes sans suppléments tarifaire.

Un programme est distribué préalablement aux familles par le biais des écoles de la communauté de communes afin d'énoncer les activités proposées ainsi que les dates et modalités d'inscription. De plus nous proposons l'envoi du programme par newsletter aux familles résidant hors de la communauté de communes. Les familles peuvent également retrouver le programme, les fiches et modalités d'inscription sur notre site internet : <https://familles-loisirs-enclunisois.fr>

Pendant les vacances scolaires, les enfants sont répartis en 4 groupes d'âge avec des animateurs référents par semaine :

- Les « Minimoys » nés en 2014 et 2015 (scolarisés)
- Les « Schtroumpfs » nés en 2012 et 2013
- Les « Shreks » nés en 2010 et 2011
- Les « Hulks » nés en 2006 à 2009

Les mercredis, les enfants sont répartis en 3 tranches d'âge :

- Le groupe des « petits » nés en 2014 et 2015
- Le groupe des « moyens » nés en 2011 et 2013
- Le groupe des « grands » nés en 2006 et 2010

Remarque : Les groupes sont susceptibles d'être modifiés ou regroupés selon les activités proposées.

#### **5 – L'esprit du centre.**

L'accueil de loisirs La Marelle se veut être :

- Ludique et agréable : le plaisir premier de l'enfant est de jouer, encore plus lorsqu'il est en vacances.
- Un lieu d'échange : la différence constitue une richesse. Il est nécessaire que l'enfant apprenne à partager avec l'autre, à communiquer, à prendre conscience de la notion de groupe, d'équipes.
- Un lieu de découverte : même si au départ, pour l'enfant ce qu'il ne connaît pas ne l'intéresse pas. Il est de notre devoir de lui faire découvrir des

techniques, des activités, mais également et plus généralement le monde qui l'entoure.

- La socialisation : l'accueil de loisirs doit être un espace dans lequel les enfants apprennent les droits et les devoirs de la vie en société, ainsi ils ne comprendront que mieux le monde des adultes.
- Le vivre ensemble : il est primordial. La tolérance, le respect des autres et la politesse sont des valeurs essentielles.

## **6 - L'équipe d'animation**

### Composition

Elle est constituée d'un directeur (BAFD), d'un adjoint (BAFD-DEUST AGAPSC), 2 animateurs permanents et d'animateurs(-trices) vacataires dont le nombre varie en fonction du nombre d'enfants inscrits.

### Fonctionnement

Les animateurs ont à disposition une salle dans laquelle ils trouvent le matériel nécessaire à l'élaboration des activités, les informations pratiques, ainsi que le coin pharmacie avec le registre dans lequel doivent être impérativement consignés les soins dispensés aux enfants.

Cette salle est située de manière stratégique à proximité du bureau de direction et est strictement interdite aux enfants.

Les programmes sont construits en concertation avec les animateurs, par un échange régulier de mails permettant d'intégrer les idées de chacun, puis les préparations sont réparties entre les animateurs et finalisées lors de réunions de préparation et d'installation du centre les deux jours précédents l'ouverture.

Lors de ces réunions de préparation, un retour sur la réglementation est effectué et une visite détaillée des locaux est effectuée avec une attention toute particulière au plan d'évacuation.

Une grande partie est ensuite consacrée aux visions et attentes des directeurs quant au principe de fonctionnement de l'accueil de Loisirs, au rôle de l'animateur et au positionnement de l'adulte vis-à-vis des enfants.

Les principales consignes et points abordés avec l'équipe d'animation lors de ce temps sont :

## Projet Pédagogique « La Marelle »

- La sécurité des enfants, en prenant soin de compter les enfants en permanence et la nécessité d'une vigilance de tous les instants et sur le fait qu'anticiper sur les éventuels risques est la meilleure manière d'éviter les accidents.
- L'exemplarité dans le comportement et le langage : l'animateur se doit d'être un exemple pour les enfants.
- Le dynamisme et l'enthousiasme dont l'équipe doit faire preuve tout au long de la journée.
- La nécessité de cohésion dans l'équipe pour assurer une cohérence dans le discours envers les enfants.
- Le positionnement de l'animateur vis-à-vis des enfants et la gestion des conflits.
- Le rôle fédérateur de l'animateur.
- Le respect du matériel, le rangement en fin d'animation, en fin de journée et surtout la bonne tenue de la salle des animateurs pour faciliter le travail de chacun.
- La participation active dans le jeu avec les enfants, en sachant prendre du recul pour favoriser l'autogestion.
- Le respect des locaux, nous avons la chance d'évoluer dans un bâtiment fraîchement réhabilité que nous nous devons de maintenir dans un état impeccable.
- L'importance de la préparation des animations, Les animateurs devront avoir préparé le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité afin de pouvoir débiter et terminer celle-ci dans les créneaux horaires impartis et de ce fait éviter que les enfants ne « s'éparpillent » en attendant le début de l'activité.

Un rappel est effectué concernant l'utilisation des téléphones portables dont la seule fonction doit être de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe.

La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'image de l'accueil de loisirs.

Il est proposé aux animateurs d'alterner leurs horaires d'arrivés en venant soit à huit heures soit à neuf heures sous réserve des jours de sorties, le directeur se réserve le droit de modifier ce planning selon l'état de fatigue des animateurs.

Les animateurs ont la possibilité de prendre une pause après le repas en effectuant un roulement de manière à assurer dans le même temps la surveillance des enfants, le temps calme (lecture et sieste) des petits et la mise en place du matériel nécessaire aux activités de l'après-midi.

Un bilan de fin de journée est effectué dès le dernier enfant parti ; ce temps de concertation permet également de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et sonder les animateurs quant aux améliorations à apporter au fonctionnement du centre.

Rappel du taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 8 en ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 pour les enfants à partir de 7 ans

Rappel du taux d'encadrement baignade :

- 1 animateur pour 5 en ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 8 en ce qui concerne les enfants de plus de 6 ans

## **7 - La restauration**

Les repas sont pris dans la salle de restauration de la maison de l'enfance et de la jeunesse, ils sont préparés par la société Sud Est Restauration, sous contrôle d'une diététicienne (qui veille au bon équilibre de ceux-ci). Les repas sont acheminés en liaison froide, puis sont pris en charge par Mme FERNANDES Susana qui se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. Nous apportons une attention toute particulière aux allergies et régimes alimentaires spécifiques des enfants. Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants.

Le repas se veut être un moment de convivialité, d'échange et participatif pendant lequel les enfants aident au service ainsi qu'au débarrassage et nettoyage de leur table.

Le nombre d'enfants accueillis nécessite de réaliser deux services, nous faisons donc déjeuner les plus petits (minimoys et schtroumpfs) à 11h45, puis les deux autres groupes à 12h30 (excepté lorsque le départ pour l'activité de l'après-midi nécessite d'inverser cet ordre).

## **8 – Temps d’animation**

Les temps d’animation sont préparés par les animateurs. Le programme de la semaine est affiché à l’accueil par tranche d’âge, ainsi les familles peuvent les consulter préalablement pour s’informer des contenus d’animation, prévoir la tenue vestimentaire de leurs enfants (piscine, sorties en plein air, équitation) et obtenir les différentes informations nécessaires à un bon fonctionnement.

À la fin de l’activité, animateurs et enfants se doivent de ranger le matériel afin de laisser l’espace disponible.

## **9 – Les séjours courts**

Uniquement sur la période estivale, nous proposons des mini-camps avec un thème spécifique attribué à chacun. Les camps sont soigneusement préparés avec les animateurs, afin de mettre tout en œuvre pour favoriser leur réussite en termes d’organisation générale, de sécurité, d’hygiène, de gestion de la fatigue des enfants, de cohésion dans le groupe et de dépaysement.

Lors de l’inscription, une liste indicative des vêtements et du matériel à prévoir est donnée aux familles pour éviter d’éventuelles « surprises ».

Au début du camp, les parents se voient remettre un coupon avec le numéro des animateurs afin d’avoir la possibilité de joindre leurs enfants ; un créneau horaire préférentiel est prévu à cet effet.

Les séjours courts se veulent être un moment de détente, de découvertes, d’apprentissage de la vie en collectivité et de l’autonomie. Nous insistons tout particulièrement sur la notion de cohésion de groupe, sur le côté participatif (à cet effet un planning « vie quotidienne » est mis en place avec les enfants).

Les repas sont préparés par les animateurs aidés par les enfants, un menu a été établi préalablement. Les animateurs ont été sensibilisés aux règles d’hygiène en collectivité, à la traçabilité et aux repas témoins.



## 10 – Journée type à l'Accueil de Loisirs.

8h00-9h00	Accueil échelonné	Les enfants ont, à disposition, des petits coins aménagés : lecture, jeux de société, dessin, jeux en extérieur selon les conditions climatiques.
9h00-9h15	Appel des enfants, chants, danse puis constitution des groupes, présentation des activités de la journée et petits jeux de présentation.	Les animateurs présentent aux enfants les différentes animations et prennent en charge leur groupe, ce temps permet également de donner les consignes et de rappeler les règles de vie aux enfants.
9h15-11h45	Temps d'animation	
11h45-12h15	Fin d'activité, rangement Temps libre pour les enfants de préférence en extérieur si la météo le permet	

12h15-13h15	Repas et débarrassage	
13h15-13h45	Temps calme : sieste, lecture ou jeux en extérieur	Selon les besoins de l'enfant, période de repos, lecture individuelle ou collective proposée par les animateurs.
13h45-14h00	Rassemblement, propositions et lancement des activités	De même que le matin.
14h00-16h15	Temps d'animation	
16h15-16h45	Goûter	
16h45-17h00	Bilan de la journée	Afin d'être à l'écoute des enfants sur ce qui a fonctionné ainsi que recueillir les attentes des enfants concernant les prochaines journées.
17h00-18h00	Départ échelonné	Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, dans la mesure de possible, sur la préparation des activités du lendemain.

## 1 1 - Objectifs pédagogiques

### Favoriser l'ouverture et les liens avec l'environnement et la nature

- Par une sensibilisation permanente au tri sélectif et sa nécessité que ce soit au sein du centre mais également lors des camps et sorties.
- En supprimant l'utilisation de gobelets plastiques au profit de gobelets lavables nominatifs qui seront attribués aux enfants pour la journée.
- Par la mise en place d'un jardin partagé et d'un composteur de déchets
- En mettant en place des sorties en forêt visant à faire découvrir la faune et la flore locale aux enfants.
- En prenant part à des mini-camps « de plein-air » sous tente.

### Assurer à l'enfant un accueil souple et respectueux de son rythme.

- Par un accueil et un départ échelonné afin de concilier au mieux obligations parentales et rythmes de sommeil de l'enfant.
- En instaurant un temps calme après le repas en donnant, aux enfants la possibilité de faire une sieste.
- En étant vigilant et en s'adaptant à l'état de fatigue de l'enfant  
> Dispense d'une activité si cela s'avère nécessaire.
- Par une séparation des enfants en quatre tranches d'âges, afin de respecter au mieux leur rythme, notamment en ce qui concerne les plus petits.
- Par des transports au moyen d'un minibus 9 places pour les trajets notamment en fin de journée, notamment pour les plus petits

### Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

- En participant activement à l'aménagement du centre et sa décoration  
> appropriation des lieux.
- En proposant aux enfants un choix d'activités à la fin des temps d'accueil du matin et de l'après-midi.
- Par un bilan de fin de journée visant à cerner les attentes des enfants en vue des prochaines journées d'accueil, mais aussi à identifier ce qui a fonctionné (ou pas) durant la journée.
- En étant susceptible d'adapter une activité en marge du programme sur proposition des enfants en restant dans la mesure du possible en lien avec le thème prévu.

## Projet Pédagogique « La Marelle »

### Permettre à l'enfant de développer sa motricité et la connaissance de son corps

- Au moyen d'activités sportives nécessitant des qualités d'habiletés et d'équilibre (parcours gymniques, sports collectifs, boxe).
- Par des jeux de société et d'adresse.
- Par des ateliers d'expression corporelle (théâtre, danse, mime)

### Permettre à l'enfant de mieux connaître son espace de vie et les offres d'activités locales.

- Par l'utilisation des infrastructures locales telles que la piscine municipale, la voie verte, le terrain Agorespace, le complexe omnisports ainsi que de nombreux espaces dans Cluny.
- Par l'organisation de séances découverte dans différentes associations locales (Tir à l'arc, club de boxe, etc.)
- En organisant des grands jeux à travers les rues Clunisoises et ses différents espaces boisés.
- En prenant part aux séances de cinéma, aux expositions, aux manifestations estivales (festival de Lournand).
- Par l'organisation d'un stage marionnette en partenariat avec le festival de Lournand

### Impliquer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs

- Par la mise en place d'une boîte à idées.
- En s'efforçant de se rendre disponible au maximum sur les temps d'accueils et de départ afin d'effectuer un retour sur la journée de leur(s) enfant(s).
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération et ponctuellement lors d'animations spécifiques.

### Développer les notions de tolérance et de respect au sein de l'accueil de loisirs.

- En étant vigilant et intransigeant sur le vocabulaire et la politesse, que ce soit envers les adultes, entre enfants, mais également entre les animateurs.
- Par la mise en évidence permanente de la notion de « vivre ensemble » tout au long de la journée.
- En proposant des jeux accessibles à toutes les tranches d'âge lors des temps informels (accueil, pause méridienne, départ).
- En favorisant les échanges entre enfants → la différence est une richesse